

# La Petite Tunisie

## ABONNEMENTS

SIX MOIS : 4 FR. — UN AN : 8 FR.  
(Etranger, port en sus)  
(les abonnements se payent d'avance).

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

TUNIS. — 14, rue Al-Djasira, 14. — TUNIS.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal

## INSERTIONS

Annonces diverses, la ligne	0,40
Réclames	0,60
Chronique locale	1,50
(Payables d'avance)	

Nous commençons aujourd'hui la publication de :

## OURIDA

### OU LE RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

Nous sommes sûr, en publiant cet intéressant feuilleton, qui est passionnant au premier chef, de faire plaisir à nos lecteurs et abonnés.

C'est en Tunisie que se sont passés les faits, ce n'est donc pas un roman.

## OURIDA

Nous en sommes convaincu, empoignera nos lecteurs comme il nous a empoigné nous-mêmes.

## ENCORE

### la Société Lesueur et C<sup>ie</sup>

#### ET LE PORT DE BIZERTE

En réponse à un de nos articles paru en octobre, visant la « Société Massicault Lesueur et Compagnie et le port de Bizerte » nous trouvons dans un journal de Philippeville — journal ami du sénateur Lesueur — portant la date du 14 décembre, c'est-à-dire deux mois après la publication de notre article — l'accouchement a été long et laborieux — une lettre, vraisemblablement inspirée par ce voutour qui a nom Lesueur, voutour aujourd'hui connu sous son véritable jour en Constantine, et dont les électeurs de ce département se mordent, un peu tard, les doigts de l'avoir élu. Cette lettre porte la signature d'un monsieur Grésillon, ex-agent des pêcheries de Bizerte, qui ne nous mâche pas ses mois.

Pour ce gentleman, nous sommes de mauvaise foi et des menteurs !

A titre de curiosité, nous croyons devoir reproduire le morceau épistolaire de ce bon M. Grésillon-Lesueur ; le voici :

Un journal de Tunis, la *Petite Tunisie*, a répandu, dans un de ses numéros du mois d'octobre dernier, une calomnie contre le sénateur de Constantine à laquelle je n'y répondrai pas (où diable cet excellent M. Grésillon a-t-il donc appris le français ?) si un journal de Philippeville, le *Colon*, ne s'en était fait l'écho.

Le journal anonyme de Tunis, prétend avoir eu — quelques instants seulement — sous les yeux, un contrat intervenu entre MM. Massicault et Lesueur, contrat concédant à ce dernier les travaux de construction du port de Bizerte.

Il fait plus que prétendre, il affirme que le gouvernement tunisien s'engage à payer à M. Lesueur, sénateur :

« 1° La somme de cinq millions ;  
« 2° Qu'il lui fait abandon du monopole des pêcheries du lac de Bizerte et du golfe de Tunis pendant quatre-vingt-dix années ;

« 3° Qu'il abandonne également à M. Lesueur, tous les terrains qui seront gagnés dans le lac, en ville et sur le bord de la mer. »

Je ne sais à quelle source la *Petite Tunisie* a puisé ces renseignements. Quoi qu'il en soit, ou on l'a trompée ou elle est de mauvaise foi.

Cette dernière hypothèse me paraît être la plus vraisemblable.

Lorsque j'étais agent des pêcheries de cette Compagnie, j'ai dû consulter sou-

vent l'original du fameux contrat et je puis vous affirmer que la *Petite Tunisie* ment, car le nom du sénateur de Constantine n'y figure pas.

MM. Abel Couvreur et Hersent seuls, sont désignés.

Pour vous démontrer combien sont fausses les malveillantes allégations de ce journal, il me suffira de vous dire que la Compagnie du port de Bizerte a bien réellement le monopole de la pêche dans le lac, mais seulement pendant 75 ans.

Quant au droit à la perception de 25 0/0 sur le prix de vente du poisson pêché dans le golfe de Tunis, il n'a été concédé à la Compagnie du port de Bizerte que pour une période très courte « qui prendra fin dans les premiers mois de l'année 1893 ».

Quelques personnes ont trouvé exagéré ce droit de 25 0/0. Il le serait, en effet, s'il était perçu sur nos nationaux. Mais tant que tous les pêcheurs de la côte tunisienne seront italiens, il sera patriotique de le maintenir. La seule mesure équitable que le gouvernement tunisien puisse prendre, c'est d'imposer la réduction de ce droit — dans de fortes proportions — quand des pêcheurs français viendront se fixer sur les côtes de la Régence pour y exercer leur profession.

Ce n'est pas pour défendre M. Lesueur, que je crois devoir intervenir. Le sénateur de Constantine est capable de le faire lui-même s'il le juge nécessaire.

Ce n'est pas non plus pour défendre les administrateurs de cette Compagnie, ni leur représentant de Bizerte qui ne représente si mal ; c'est tout simplement pour rétablir des faits sciemment dénaturés en vue d'égarer l'opinion publique. Veuillez agréer, etc.

E. GRESILON.

Ex-agent des pêcheries de la Compagnie du port de Bizerte.

N'est-ce pas que le sénateur Lesueur n'a pas eu la main heureuse en choisissant M. Grésillon pour le défendre ? celui-ci l'exposerait, si nous n'avions dit la vérité — heureusement pour le représentant, à la Chambre haute, du département de Constantine — à aller s'asseoir sur les bancs peu moelleux de quelque Cour d'assises pour avoir trafiqué de son mandat sénatorial au lieu de s'occuper des affaires de son département, dont il n'a cure.

Mais nous avons écrit la vérité, la pure vérité, aussi toutes les lettres de M. Grésillon, qui se vante d'avoir, lui, pauvre petit agent des pêcheries de Bizerte, souvent consulté l'original du fameux contrat, ne feront pas que le marché passé avec M. Lesueur ne soit un marché de dupe pour nous.

En affirmant avoir consulté l'original du marché passé avec M. Lesueur M. Grésillon ne dit pas la vérité.

Jamais ce contrat n'a dû traher à Bizerte.

Quant au droit de 25 0/0 que perçoit patriotiquement la Compagnie du port de Bizerte, précédemment M. Lesueur, ce ne sont nullement les pêcheurs italiens qui paient le droit, mais bien nous, les consommateurs, puisque lesdits pêcheurs ne cèdent leur marchandise qu'autant qu'elle a atteint le prix qu'ils en désirent. Et la preuve, c'est qu'aujourd'hui le poisson se paie des prix exorbitants qui font pousser les hauts cris à toutes les ménagères.

Nous supplions le gouvernement tunisien, nous supplions M. Rouvier d'examiner si le contrat impossible, passé avec M. Lesueur, n'a pas été violé et, dans l'affirmative, notre Résident gé-

néral, en présence de nos intérêts gravement lésés, saura ce qui lui reste à faire.

Ce serait un bien pour tout le monde aussi bien de Bizerte, de Tunis, la Goulette et la Régence, que de débarrasser Bizerte de cette Société néfaste importée par le sénateur de Constantine.

Nous tenons à dire que M. Rouvier nous a produit, ainsi qu'à toute la population, une impression très favorable.

M. Rouvier est de taille moyenne, d'allures distinguées ; il porte haut la tête, sa physionomie est sympathique, ses gestes gracieux : en un mot, c'est l'homme du monde digne d'occuper la haute situation que lui a confiée le gouvernement.

Comme diplomate, son passé nous réjouit de l'avenir, comme administrateur, nous attendons de lui qu'il fasse oublier le souvenir d'une période néfaste, encore si fraîchement présente à la mémoire de tous.

Il paraît que certains fonctionnaires des travaux de la ville sont tout à fait dans le train

On les accuse, ni plus ni moins que de concussion et de prévarication.

On comprendra qu'il nous est impossible de citer des noms car ces êtres mal-faisants ont le soin, à l'instar des hommes politiques qui ont touché des pots de vin dans l'affaire de Panama, d'encaisser sans donner de reçus.

Mais les dépenses exagérées qu'ils font, leur manière de vivre prouvent surabondamment qu'il y a loin entre eux et des fonctionnaires honnêtes.

On nous demande si nous nous souvenons d'une vieille histoire dont le héros n'était autre que M. le directeur des contrôles et qui a eu pour théâtre la paisible ville de Béja ?

Nous nous souvenons vaguement que M. Bourde outrepassant ses pouvoirs a été accusé d'avoir violé le domicile du contrôleur civil puisque les formalités d'expulsion n'avaient pas été opérées par certains agents de la force publique dont M. Bourde ne faisait pas partie, et aucune suite n'a été donnée à cette affaire.

Mais sous le règne de M. Massicault, tout n'était-il pas permis à ses créatures ?

Nous sommes persuadé qu'il n'en sera pas de même avec l'honorable M. Rouvier et qu'à la première incartade d'un de ses agents, il s'empressera de l'expédier ailleurs.

?

A quand la démission de Si Mohamed Djellouli comme gouverneur-caïd de Sfax ?

## LACUNE A COMBLER

Plusieurs personnes nous ont prié d'appeler l'attention de M. le Résident général sur une lacune à combler.

Depuis la malencontreuse transformation de la poste française en office beylical, il est très difficile de trouver des timbres français. Journellement, nombre de personnes ont à écrire en France et voudraient mettre dans leurs lettres un timbre pour la réponse et elles ne le peuvent, puisqu'il est très difficile, nous le répétons de s'en procurer, surtout dans l'intérieur de la Régence.

Le public verrait avec plaisir l'office beylical vendre des timbres français, lesquels timbres ne seraient pas valables pour l'affranchissement des correspon-

dances en Tunisie. Les militaires qui reçoivent des timbres de leurs familles pourraient les changer à l'office postal.

Cette lacune comblée serait bien vue du public qui réclame depuis plusieurs années cette amélioration si simple.

Nous espérons qu'on voudra prendre en considération cette demande des plus justes.

Il paraît qu'un membre de la commission municipale de Bizerte serait failli. S'il en est réellement ainsi, on doit révoquer au plus tôt ce monsieur.

La colonie française de la Goulette est très mécontente de son vice-consul M. Cubisol qui a oublié de lui faire part de l'arrivée de M. le Résident général.

Tous nos compatriotes de cette localité auraient été heureux de saluer à son passage le nouveau représentant de la France. S'il se fut agi du prédécesseur de M. Rouvier, le vice-consul de la Goulette n'aurait pas commis ce manquement à la plus stricte des convenances.

A partir du premier janvier la *Petite Tunisie* paraîtra le mardi et le vendredi et à dater de ce jour, M. P. Monti entre au journal comme secrétaire de la rédaction.

## Pétition des petits entrepreneurs

Depuis plusieurs années M. Massicault avait promis, sans jamais, du reste, tenir le moins du monde sa promesse, qu'il donnerait l'ordre aux administrations, lorsque celles-ci auraient des travaux à faire exécuter, de diviser le travaux en plusieurs adjudications, c'est-à-dire une adjudication par corps de métier.

Pour la construction d'une maison par exemple il y aurait eu quatre adjudications savoir :

- 1° une pour la maçonnerie
- 2° une » menuiserie et charpente
- 3° une » serrurerie
- 4° une » peinture

De la sorte les petits entrepreneurs auraient pu soumissionner et ne devraient plus passer par les fourches caudines de messieurs les gros entrepreneurs qui, invariablement, font des rabais considérables avec l'espoir de se rattraper sur leurs sous-adjudicataires.

Messieurs les petits entrepreneurs nous ont prié d'être leur interprète auprès de M. le résident général et nous le faisons volontiers parce qu'il concerne une importante fraction de la population.

Il y a des réformes si simples, qui ne coûtent rien à mettre à exécution et qui satisfont tout le monde, qu'on est à se demander pourquoi on tarde si longtemps à les adopter.

Nous espérons que la promesse faite par M. Massicault sera enfin tenue par son successeur.

La municipalité de Tunis possède, disséminés un peu partout, dans la ville, des terrains qu'elle pourrait vendre et dont le montant servirait à des travaux d'embellissements, notamment la création d'un jardin anglais, sur la deuxième allée de l'avenue de la Marine en face ou un peu plus bas que la maison Colosio.

Pourquoi ne vend-elle pas ces terrains ? C'est ce que nous demandons.

## L'Alliance Israélite de Tunis

(Suite.)

XXIV

LE CAID E. BOURGEL

La nouvelle école largement subventionnée par l'Alliance Israélite de Paris et par l'Anglo Jewish-Association de Londres, fut inaugurée au mois de juillet 1878, et l'inauguration fut précédée d'une fête à laquelle assistaient les ministres du bey et tous les représentants des puissances européennes. Ajoutons que le consul général de France avait prêté au Comité de l'Alliance Israélite un concours empressé pour la réussite de l'œuvre et qu'il avait ouvert parmi ses nationaux israélites, une souscription destinée à subvenir aux frais du premier établissement.

En 1879, le bey Mohamed Es-Sadok donna un nouveau témoignage de sympathie aux Israélites de Tunis, en leur accordant gratuitement un terrain d'une superficie de mille mètres carrés, situé dans une des plus belles rues de la ville, dans le but d'ériger une synagogue.

Mais si dans la ville de Tunis les Juifs jouissaient de la plus grande tranquillité il n'en était pas de même dans les villes de l'intérieur. On a eu à enregistrer dans les années 1878, 1879 et 1880, plusieurs assassinats d'Israélites, au Kef, à Sfax, à Djerba, à Gafsa, etc. Il faut dire que l'autorité locale supérieure faisait toujours bon accueil aux plaintes des Israélites et que les consuls généraux, surtout ceux de France et d'Angleterre, n'hésitaient pas à prendre leur défense et appuyaient leurs réclamations auprès du gouvernement du bey. Enfin le protectorat de la France en Tunisie, proclamé le 12 mai 1881, vint mettre définitivement un terme aux dernières inégalités religieuses dans la Régence.

Nous arrêtons ici notre récit et nous allons entreprendre ce vieux turban, le rabbin Elie Bourgel, celui qui s'oppose de toutes ses forces à la création d'un consistoire à Tunis. On sait trop pourquoi.

Ce caïd, comme si les Juifs devraient encore avoir des caïds, n'a ni capacité, ni instruction, ni éducation, ni rien, c'est un juif vieux jeu, un antédiluvien, dont le seul et unique souci, consiste non à s'occuper de ses coreligionnaires mais à faire son sac au détriment de tous.

Nous ne savons pourquoi les Juifs tunisiens ont placé cet individu, que rien ne recommandait, à la tête de la communauté.

C'est un ignare par excellence capable tout au plus à se fourrer du tabac dans le nez.

Si cette qualité suffit à nos coreligionnaires tunisiens, elle ne saurait nous contenter.

Le caïd Elie Bourgel a prouvé en maintes circonstances qu'il n'était bon, tout au plus, que pour la *bedite commerce de légumes*, et non pour administrer une communauté aussi importante que l'est celle de Tunis qui compte près de trente mille Israélites.

Il laisse violer les décrets beylicaux qui nous régissent à tel point que le bureau élu en 1890 n'a pas été renou-

velé depuis cette époque et ne le sera de longtemps si on n'y tient la main.

Le gouvernement tunisien doit rappeler cet individu au respect des lois et s'il ne veut s'y conformer, il ne lui reste qu'un seul parti à prendre : s'armer d'un énorme balai et... le chasser de la place.

(A suivre.) D. GHANEM.

M. Terras aurait mieux fait de se taire à la réception de la Colonie française par notre Résident général.

Alors que la Colonie était toute joyeuse de l'arrivée de son nouveau ministre, il est venu débiter avec sa voix d'avoué en rupture d'étude, un discours nécrologique qui n'était pas de circonstance.

Si ce discours a été approuvé par la Chambre d'Agriculture nous ne lui en faisons pas notre compliment.

M. Terras aurait mieux fait de rester à la campagne.

On a beaucoup remarqué l'absence complète d'indigènes algériens, sujets français, à la réception de M. Rouvier.

Nous avons tenu à en connaître la cause. Il paraît que ceux-ci n'ont pas été prévenus. C'est là un oubli regrettable.

Dans ses beaux projets, M. Massicault, à défaut d'un casino, avait annoncé de Paris qu'il retournerait avec les plans, approuvés par le gouvernement, du futur théâtre de Tunis.

A quand sa construction, Messieurs nos municipaux ?

On nous assure que M. Michaud demande à rentrer en France.

C'est ce qu'il a de mieux à faire et nous voulons espérer que le gouvernement français s'empressera d'accéder à son désir.

M. Michaud, au lieu de restreindre son personnel de bureau, afin d'employer les sommes économisées en travaux publics, s'est au contraire, comme à plaisir entouré d'une multitude de ronds-de-cuir pour barbouiller inutilement du papier.

Il en est résulté que son nombreux personnel absorbant presque tous les crédits, la somme à consacrer en travaux divers s'est toujours trouvée très réduite et qu'on n'a presque rien fait d'utile dans la Régence depuis sa nomination à la direction de cet important service, que son successeur devra complètement réorganiser.

En parlant aujourd'hui seulement de la réception faite au commandant Monteil et à son vaillant compagnon l'adjudant Badaire ; nous nous disons, comme un officier placé à côté de nous l'a dit fort à propos lorsque les marins sont entrés un peu en retard au punch de vendredi : « ce ne sont pas des marins, mais des carabiniers... »

Oui, comme les carabiniers d'Offenbach, nous arrivons après la bataille, c'est-à-dire, un peu tard pour parler de cette touchante manifestation.

Nous étions là près de trois mille

Français, fonctionnaires, officiers et colons réunis dans une même pensée pour fêter le retour de ces deux vaillants hommes à qui nous envoyons l'expression de notre admiration enthousiaste.

## PROFANATION D'UN CIMETIERE

Il est écrit dans le recueil des lois : « Les commissaires de police sont des fonctionnaires publics chargés de veiller à la sûreté des citoyens et de la propriété. Par suite, ils connaissent de toutes les tentatives portées à la vie des citoyens et à leurs propriétés. »

« Au premier point de vue, se rattachent les homicides, les suicides, les coups, les blessures, les empoisonnements, les infanticides, la surveillance des cimetières, etc. »

Ce texte est clair et précis, administrateurs et administrés, magistrats et justiciables doivent s'incliner devant lui, toutefois à Monastir, il semble en être autrement et à notre point de vue il nous paraît que le commissaire de police de cette ville a complètement transgressé ces prescriptions en se faisant le complice plus ou moins conscient de la profanation du cimetière chrétien.

Voici, en résumé, l'histoire de cette affaire : Il y a quelque vingt ans, le cimetière chrétien était relégué dans un flot sablonneux et désert distant de la côte, et conséquemment de la ville, d'environ 4 kilomètres.

Sur les vives instances du consul général de France le Bey Si Sadok donnait en concession à la population chrétienne de Monastir, pour la création d'un nouveau cimetière, un très bel emplacement fort bien situé. Cadeau véritablement digne.

Récemment et de proprio motu, il padre Capuccino, trouvant ce cimetière trop grand, le scinda en deux au moyen d'une muraille et dans la moitié où les tombes abondaient le moins, il jugea très convenable et surtout très profitable d'y installer un maraîcher moyennant une location annuelle de 80 francs.

Cette location souleva les réclamations de plusieurs familles ayant des parents enterrés là ; mais elles furent calmées par le transfert clandestin des restes de leurs morts, dans la partie à laquelle le très révérend père voulait bien conserver sa première affectation.

Dans le cimetière loué ou affermé, il ne resta alors et il ne reste plus que des tombes de pêcheurs, de marins, de naufragés, de pauvres et d'inconnus.

Il y avait environ six mois que le padre reverendissimo avait procédé à cette petite affaire, lorsque S. Em. feu le cardinal Lavignerie le renvoya à ses moutons, c'est-à-dire à sa capucinière d'outre-mer et le remplaça par un curé du même pays d'origine, mais portant un costume différent.

tarie avant de les avoir décrites, et l'on y emploierait même une autre mer semblable. »

Le soleil, noyé dans un ciel bleu, sans nuage, au-dessus d'un horizon sans ombre, distribuait une lumière splendide et des caresses encore douces, en raison de l'heure matinale, grâce à la fraîcheur de la nuit, dont la bienfaisante et vivifiante action se faisait encore sentir.

Dans le lointain, à droite, se profilent l'acqueduc et les ruines de Carthage, dominées par la chapelle élevée, sous Louis-Philippe I, à la mémoire de saint Louis, « el Kébir m'rabet Roumi, » le grand marabout chrétien, ainsi le désignent les Arabes. Cette chapelle est située dans un terrain donné par le bey de Tunis, Hussein, le 8 août 1830, au roi Charles X, dont la déchéance n'était pas encore connue dans la Régence. D'après les ordres du roi Louis-Philippe, M. Jules de Lesseps, délégué par son père, M. Mathieu de Lesseps, alors consul général de France, chercha l'emplacement sur lequel devait être construit le monument. Sur son avis et, croyons-nous, celui M. Van Gaver, notable de la colonie française à Tunis, on décida qu'il serait bâti à Byrsa, au centre de l'acropole carthaginoise, sur le tem-

Notre nouveau curé informé de cette profanation, fit ses grands bras, cria à l'abomination, et chassa du cimetière le planteur de carottes, poireaux, potirons et autres cucurbitacées ; enfin, fit tant et si bien que tous les chrétiens exultaient.

Ils se disaient : à la bonne heure ! voilà un prêtre, un vrai prêtre ! Jésus chassait les vendeurs du temple, celui-ci, à l'exemple de son divin maître, chasse les carottiers de notre cimetière.

Bravo ! bravi ! bravissimo ! brava ! Hélas ! trois fois hélas ! il fallut en rabattre quand, peu de jours après, toutes les âmes chrétiennes et celles ayant simplement le culte et le respect des morts apprirent avec une douloureuse surprise que celui qui chassait le maraîcher et ses carottes de leur cimetière, ne l'avait chassé que pour faire une location plus avantageuse, lui soustrayant en outre, frauduleusement, son bail de location passé pour trois années et que le nouveau locataire, complice de toutes ces manœuvres odieuses, n'était autre que le commissaire de police de Monastir.

Ces incidents se sont produits il y a quelques semaines et depuis, carottes, poireaux et potirons croissent de plus belle dans l'humus chrétien et béni de notre cimetière ; cependant on ne nous a pas encore dit si, dans le menu du repas qui sera servi à l'occasion du passage à Monastir de notre nouveau ministre Résident général, M. Rouvier, il y figurera une succulente macédoine, poussée parmi les tombes de ce vrai champ des morts.

Un de nos lecteurs nous prie de poser une question à M. l'ingénieur chargé des travaux de la ville.

Pourquoi nous demande notre honorable correspondant, M. Janin a-t-il préféré la machine élévatrice d'un étranger, laquelle machine a coûté 30 000 plus cher que celle offerte par un français M. Savon ? M. Janin répondra s'il le peut.

Le bruit court qu'un vice-président, nous ne savons pas au juste si c'est celui de la Chambre de Commerce ou de la Chambre d'Agriculture est menacé d'un procès, qui va faire tordre la galerie par ses détails croustillants.

La troupe de M. Donchet aurait été désorganisée un moment par suite de l'enlèvement d'une ingénue, par ce monsieur, d'où le procès en question qui va faire passer un agréable moment à messieurs nos magistrats.

Nous en reparlerons.

Le gouvernement a l'intention, dit-on, de récompenser les bourdes de M. Rézal en le nommant chevalier de la Légion d'honneur.

Cette nouvelle ne nous surprend pas, car nous sommes habitués à voir donner la croix de la Légion d'honneur à toute espèce d'individus plus tarés les uns que les autres et M. Rézal, s'il commet des boulettes, n'est en tous les cas pas un homme taré.

ple d'Esculape, Eschmoum, où Louis IX a dû expirer. Commencé en 1841, sous la direction de M. Jourdain, architecte de Louis-Philippe, il fut consacré, le 25 août 1845, par M<sup>r</sup> Sutter, vicaire apostolique de Tunis évêque de Rosalia, in partibus infidelium. A l'endroit où s'éleva l'autel de saint Louis, la légende a placé le bûcher de Didon. Dans le sanctuaire, on admire une statue en marbre des Pyrénées, représentant le Roi-Croisé en costume fleurdelisé, avec sceptre et couronne. Ce chef-d'œuvre de M. Seurre fut transporté à force de bras par les soldats du Bey, de la mer à Byrsa ; un bataillon rendit les honneurs militaires.

Les mahométans tunisiens croient que saint Louis se serait fait musulman avant d'expirer. Cette version attribuant ainsi au Roi de France une double béatification serait, nous en sommes certains, singulièrement accueillie à Rome.

Autour du temple se trouvent un bosquet verdoyant, clos de murs et l'habitation des aumôniers, installés seulement depuis 1875, par le cardinal Lavignerie, qui fonda également, près de là, un collège florissant maintenant.

Avant cette époque, il était même rare que le 25 août de chaque année, une

## LA MEDJBA AU SÉNAT

A la suite de la décision prise par M. Ducrocquet de faire payer la medjba aux gens de tribus jusqu'alors exemptes, celles-ci se sont décidées à envoyer au Sénat des pétitions afin d'obtenir la non application de la stupide mesure prise par l'intelligent directeur des Finances.

Nous doutons fort que le Sénat puisse en connaître, qu'il étudie même la question et lui donne une suite utile.

Il n'est pas compétent pour cela et ne peut en connaître, nous le répétons, pour parler le langage des tribunaux.

Les pétitions auraient dû être envoyées au ministre des Affaires Etrangères, l'honorable M. Ribot, seul compétent.

Nous croyons devoir donner un bon conseil à tous ceux que M. Ducrocquet a voulu imposer — sans doute pour favoriser la main-d'œuvre étrangère, ainsi que le voulait notre ancien ministre — c'est d'envoyer la copie des dites pétitions à M. Rouvier.

Nous sommes convaincu que notre nouveau Résident général étudiera avec soin cette question et leur donnera satisfaction.

Il priera le directeur des Finances de chercher autre chose à imposer s'il ne peut équilibrer son budget avec les recettes actuelles.

M. Rouvier comprendra qu'en imposant les Marocains, Fezzani, Touati ou autres, c'est une prime donnée à l'immigration des ouvriers siciliens, carbrais qui infestent nos chantiers comme nos ateliers.

On se plaint beaucoup des lenteurs de l'administration dans la confection des mandats.

Il paraît qu'on fait attendre des semaines et des mois les entrepreneurs avant de leur remettre leurs mandats dont la confection demande dix minutes de travail.

Mlle Oberty, la si distinguée et si charmante première chanteuse de notre scène lyrique, a fait, la semaine dernière, ses adieux au public.

Nous ne saurions la laisser partir, sans lui exprimer notre reconnaissance pour les délicieuses soirées qu'elle nous a fait passer durant le premier mois de la saison théâtrale.

Musicienne consommée, Mlle Oberty joint à un jeu sobre mais délicatement nuancé, une voix pleine atteignant, sans fatigue apparente, les notes les plus élevées.

Nous ne voudrions pas être désagréable à Mlle Grégia, qui lui a succédé sur la scène de M. Donchet ; bornons-nous à assurer ce dernier que si les abonnés et habitués du théâtre étaient appelés à se prononcer, Mlle Oberty serait de nouveau, demain, la première chanteuse du théâtre français de Tunis.

messe commémorative puisse être célébrée. De temps à autre, le sacrifice était offert par des aumôniers de la marine militaire, dont les navires étaient mouillés près de la Goulette. Au pied de la colline, dans un cimetière, éposent les dépouilles mortelles de marins français décédés en rade et quelques uns de nos compatriotes.

Non loin de là s'étend le joli village et les villas de Sidi-Bou-Saïd, marabout très célèbre, que l'on croit être saint Louis canonisé par les Arabes : Sidi-Bou-Saïd, le Père du Bonheur.

A gauche, en amphithéâtre, les montagnes d'Hammam-Lif, du Ressas, les pics du Zar'ouan. Là, le village de Rhadès, où Régulus battit Hannon ; ici, les riantes collines surmontant les Koubab, chapelles arabes, de « Lalla Kebira, » la Grande Madame, et de « Lalla Manouba, » Madame Manouba, saintes princesses tunisiennes. La Grande Madame eut un fils qui devint Bey de Tunis, Madame Manouba, ayant fait vœu de virginité, fut mariée, malgré elle, à un juge ; celui-ci, voulant exercer ses droits de mari, fut changé en femme jusqu'au moment où il consentit au divorce. Les deux Koubab sont jointes par des murailles ; entre elle on a construit le

Nous ne saurions trop recommander aux gourmets le restaurant du Grand Café de Tunis.

Faire l'éloge de cet établissement est chose superflue.

Toutes les personnes qui le fréquentent se chargent de lui faire la réclame. C'est dire que la chère y est exquise.

## PETITE GAZETTE

Un meeting antijuif a été tenu à Mustapha près Alger, le 15 décembre. Environ 500 assistants protestèrent énergiquement contre l'article injurieux pour la population franco-algérienne signé Henri Strauss et publié dans le dernier numéro du journal juif parisien Alliance Nationale.

Plusieurs orateurs ont été vivement applaudis, dont M. Rey, conseiller municipal de Mustapha.

L'assemblée a voté un ordre du jour demandant le retrait du décret Crémieux. La séance a été levée aux cris de : A bas les juifs.

Aucun désordre ne s'est produit.

## UN ASSASSINAT

Un assassinat vient d'être commis sur la personne des anciens magasins de la rue de l'Eglise par la CHAPPELLERIE ANGLAISE située avenue de France, 4, dont l'ouverture a lieu ce soir à six heures.

Cette maison vient de s'associer avec plusieurs fabriques de France et d'Angleterre, ce qui lui permet de vendre toutes ses marchandises aux prix de fabrique, c'est-à-dire bien inférieurs à ceux de n'importe quel magasin.

On trouvera à la Chapperie Anglaise de quoi satisfaire tous les goûts en chapeaux, chemises, cravattes, gants, parfumerie, etc.

Les Rhumes et les Bronchites ne résistent pas à l'usage du Sirop de Polygala composé dont le seul dépôt à Tunis est situé à la pharmacie de première classe, rue d'Italie, numéro 19.

## BAZAR DU MARCHÉ

5, Rue d'Italie, 5

A l'occasion des fêtes de Noël et jour de l'an on donnera à tout acheteur de vingt francs un cadeau de :

100.000 francs

59, avenue de la Marine, 59.

## Pharmacie A. DISLAY

Pharmacien Chimiste de 1<sup>re</sup> classe

DIPLÔME

de l'Ecole Supérieure de Paris

MÉDICAMENTS ABSOLUMENT PURS

SCRUPULEUSE

exactitude dans les prescriptions médicales

LABORATOIRE D'ANALYSES CHIMIQUES

CASSIS MUGNIER.

APÉRITIF MUGNIER.

BIGARREAU MUGNIER.

petit fort Ahmed-Raïs. On aperçoit aussi

la mosquée-école-chapelle d'un marabout renommé, Sidi-Bel-Hassen-ech-Chadeli ; enfin, le fort Sidi-bel-Hassen.

Au fond du lac El Bahira (la Petite Mer), apparaît Tunis, la Blanche. El Baida, nom qu'elle portait dans l'antiquité, ainsi que le prouve un passage de Diodore de Sicile, contemporain de Jules César, et qui lui convient encore très bien, en raison de la nature du sol, composé de terres calcaires ou d'une argile blanchâtre et de ses maisons, monuments, etc., blanchis extérieurement à la chaux : la Glorieuse, « El-Medji-Pygat ; la Verdoyante, « El-Achdar » ; le Séjour de la Félicité, « Mezzel-El-Saada » ; l'Industrieuse, « S'ah'aba Cena », la Bien Gardée, « El-Chattrah ; la Cité des Beys, « Belda-El-Bayat » ; la Fleur d'Occident, « Naoura-Er-R'arb », comme l'appellent les Arabes.

Maurice de Villebelle comprenait que ses devanciers, sur cette portion du territoire africain, avaient eu mille fois raison de prétendre, en parlant de Tunis, « qu'après avoir bu ses eaux, respiré son air, on ne peut faire autrement que d'y revenir ». Jamais, en effet, cité n'a mieux justifié les surnoms dont Tunis a été saluée.

(à suivre)

Feuilleton de la Petite Tunisie

- I -

## OURIDA

OU LE

### RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

L'hélice du paquebot de la ligne Marseille-Tunis, arrivant devant la Goulette le 14 avril 1885 allait bientôt cesser de battre les flots méditerranéens, tandis que les matelots jeteraient l'ancre à un mille du rivage.

Nonchalamment accoudé sur le bastingage du navire, un jeune Français, à l'attitude des plus correctes, au visage brun, d'une physionomie vraiment mâle, énergique et expressive, mais empreinte d'une sombre mélancolie, semblait demeurer impassible et indifférent devant le merveilleux panorama offert aux regards des passagers.

C'était été bien le cas, pour l'un d'eux, de dire avec Mohamed : « Si les eaux de la mer se changeaient et encore pour décrire les œuvres de Dieu, la mer serait

**FÊTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN**

La Compagnie du Bône-Guelma à l'honneur d'informer le Public qu'à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, tous les billets d'aller et retour, à prix réduits de 30 0/0, délivrés pendant la période du vendredi 23 décembre courant au dimanche 1<sup>er</sup> janvier inclus, par les gares désignées au tarif spécial G. V. n° 5, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mercredi 4 janvier 1893.

**Lithographie A. BEAU**

(Maison fondée en 1887)  
TUNIS. — Rue d'Espagne. — TUNIS  
diplômé à l'Exposition Universelle Paris 1889  
Cartes de visite, cartes d'adresse, factures, têtes de lettre, lettres de change, mandats, etc.  
TRAVAUX POUR ADMINISTRATIONS  
Prix Modérés

**ENTREPOT D'HUILE D'OLIVE EXTRA**  
de Sousse

**E. GUTTIERES et Cie**  
Rue d'Espagne, 5 — TUNIS

**FORGES DE LA PROVIDENCE**  
MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)

Spécialité de Poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce, d'après croquis; — Charpentes et Ponts en fer et en acier.  
La société se charge, à des prix formidables, de confectionner les Gîtages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans d'après les dessins de maçonneries.

Agent pour la Tunisie: J. FORTI.  
43, rue des Glacières

**MAGASIN GÉNÉRAL**  
22, avenue de France, TUNIS

Maison BORTOLI FRÈRES et Cie  
Exposition et mise en vente de toutes les nouveautés de la saison, consistant en: Chapeaux pour dames, enfants et fillettes; Robes, Manteaux, Jaquettes, Peignoirs et Matinées.  
Choix considérable de Lampes à huile et à pétrole de tous les modèles et de tous les systèmes, Lampes colonne, Anglaises Lampadaires, etc.  
Rayon spécial de Chaussures, Bonnetterie et Mercerie.  
Seul représentant pour la Tunisie de la Maison Christoffle de Paris

**GRAND BAZAR ARABE**  
Ahmed Djamal & Ben Chadli

15, rue des Etoffes, et souk de la Laine, 29  
Grands Magasins de curiosités tunisiennes  
Grand choix d'armes arabes anciennes, Tapis anciens et modernes, Objets d'art et de collection, Assortiment complet de bijouterie du pays, Cuivres damassés, Gravures de Carthage, Travaux en nacre, Broderies anciennes et modernes, Soieries indigènes de tous dessins sur commande, Costumes du pays, Tabletterie, etc.

Teinture et Dégraissage  
Ancienne Maison Hyvert et Guignand  
**J. HYVERT, successeur**  
Tunis - 12, Rue Al-Djazira, 12. - Tunis  
SPÉCIALITÉ DE COULEURS SOLIDES résistant au savon  
**Noir pour denim en 24 heures** nettoyage de Gants de Peau  
EXACTITUDE DANS LA LIVRAISON

**Pâtisserie Confiserie Montelatecci**  
(Fournisseur de S. A. le Bey)  
TUNIS — Avenue de France — TUNIS  
A l'occasion des fêtes, la maison Montelatecci livrera les **marrons glacés** au prix de **cinq francs** le kilo.  
Grand arrivage de bonbons, fondants, nougat, etc., etc.  
Pâtisserie et confiserie sur fines  
COLIS POSTAUX

**DRAPERIES & HAUTE NOUVEAUTÉ**  
Etoffes anglaises et françaises  
PRIX MODÉRÉS  
**CERTA Giuseppe et Cie**  
Marchands-tailleurs  
Rue La Valette, près de l'Imprimerie Fath.

Maison fondée en 1882  
**Entrepôt Général des Fabriques Françaises**  
12, Rue Al-Djazira — TUNIS  
**Marius LOUIT**, importateur

Grande Spécialité de lunetterie, or, argent et nickel. — Verres fins de rechange et réparation. — Spécialité de photographies Vues et Types de la Tunisie, prix de la carte album, 0.30 cent.  
Grand arrivage de parapluies depuis 2 fr.  
DÉPÔT  
**de Parfumerie de toutes Marques**  
Françaises et Anglaises  
Articles pour Etranges

**ARGENT**  
IMMÉDIATEMENT  
Achat et vente de bijoux, pierreries, meubles et tous autres objets.  
S'adresser, à M. S. LEITAO, rue Es-Sadikia, 7. — TUNIS.

ENTREPOT GÉNÉRAL  
**DES VINS TUNISIENS**  
**DEVILLE ET Cie**  
13, Avenue de la Marine, 13 — TUNIS  
Vins fins et Spiritueux  
Gros et demi-gros

**AGENCE AGLOT**  
6, Rue de Rome  
SERVICE des BAGAGES  
de la Goulette-Tunis vice versa  
Opérations de douane, consignation, commission, expéditions en grande et petite vitesse.

**ELIXIR DE QUINQUINA**  
tonique  
apéritif reconstituant  
PAR LE  
**Docteur G. BRIGNONE**  
Chimiste-Pharmacien  
2, rue Al-Djazira, 2. — TUNIS

**AVIS AUX DAMES**  
Le jour de Noël, ouverture du grand **Magasin de Blanc**  
**A LA PENSÉE**  
15, rue d'Italie, en face de la Poste  
Immense assortiment de lingerie pour Dames et Fillettes; lingerie de soie et de couleur.  
Grande spécialité de layettes, robes de baptême.  
Rayon spécial de corsets, fleurs d'appartement, nouveautés parisiennes.  
Layette de poupées et de bébés jumeaux.  
Grand choix de rideaux de vitrages.  
Ouvrages de Dames, peignoirs et matinées, vêtements et robes d'enfants, flanelles de santé.  
Prix défiant toute concurrence  
**La Pensée** offrira à tout acheteur au-dessus de cinq francs un billet de tombola pour un magnifique bébé parisien habillé, qui sera exposé à l'étalage 15, rue d'Italie.

**Entreprise générale de peinture**  
ENSEIGNES ET DÉCORS  
**J. JAGOZ**  
TUNIS. — 24, rue Al-Djazira. — TUNIS  
**Magasin de couleurs et droguerie**  
Gros Papiers peints DÉTAIL  
Expédition dans l'intérieur  
**DRAPERIES ET HAUTE NOUVEAUTÉ**  
Articles français et Anglais  
MAISON FRANÇAISE — PRIX MODÉRÉS  
**A. MARTINELLI**  
TAILLEUR  
Avenue de la Marine, près du café du cercle

**Clément Modigliani**  
CHARBONS  
français et anglais, 1<sup>re</sup> marques  
à des prix  
défiant toute concurrence  
11, rue Zarkoun, Fondouk Younés, TUNIS  
**DÉPÔT A LA MARINE**

**LE MONDE**  
compagnie d'assurance  
sur la vie et contre l'incendie  
SIÈGE SOCIAL:  
PARIS, 16, rue Le Peletier, PARIS  
Capital social: 16 millions  
VIE:  
Fonds de garantie..... 44.000.000  
Capitaux assurés..... 269.000.000  
Capitaux payés aux assurés..... 35.000.000  
INCENDIE:  
Fonds de garantie..... 26.000.000  
Sinistres payés..... 41.000.000  
S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, 24, avenue de France, palais Baccouche, directeur particulier et inspecteur pour la Tunisie, Tripoli et Malte.

**FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE**  
**J. F. DESHUSSES**  
A Versoix, près de Genève (SUISSE)  
Maison fondée en 1852  
PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR  
et diplômés d'honneur  
Agent général pour la Tunisie: A. MODIGLIANI, rue de Danemark n° 3, Tunis.

**L'INDISPENSABLE BRIQUET**  
Elegant, automatique, économique.  
L'élégance et la légèreté de notre briquet permettant à toute personne de le porter en poche et son utilité est inappréciable, sous tous les rapports. Automatiquement ouvert par ressort, la mèche est simultanément allumée et produit une lueur de bougie.  
Economique, les prix ci-dessous en sont la preuve:  
Briquet complet avec 100 amorces 2 fr. 75  
Amorces séparément, le 1000, 0 fr. 50  
Rendu franco pour la Tunisie et l'Algérie contre mandat-poste de fr. 2, 90 à l'adresse P. Sibilia.  
Vente en gros Fondouk Boulakia, 26  
Détail, Rue Al-Djazira, 26. — Tunis.

**PARADIS DES HOMMES**  
Tunis — 4, Avenue de France  
Le Paradis des Hommes ayant obtenu un grand dépôt de confections est à même de livrer à ses nombreux clients ses marchandises aux prix suivants:  
Complets p. hom. tout laine depuis 18.00  
» » jeunes gens » .. 12.59  
» » enfants » .. 5.75  
Pardessus pour hommes » .. 13.00  
Ulsters » .. 12.00  
Vêtements imperméables » .. 9.75  
Chemises dernier genre » .. 2.95  
Chapeaux feutre dernière mode » .. 1.95  
Parapluies soie » .. 2.95

Les dits magasins viennent aujourd'hui même d'obtenir le dépôt de la maison de toilette Remaggi très connue dans le monde entier.  
Visiter le Paradis des Hommes avant de faire ses achats.  
ENTRÉE LIBRE

**AGENCE SORIA**  
Tunis, 16, rue de Rome, Tunis  
Transit. — Consignations. — Opérations de Douane. — Embarquement, Débarquement.  
Avances sur Marchandises  
Service régulier et soigné entre Tunis et la Goulette (vice-versa)  
pour les bagages de MM. les Voyageurs  
Messagerie des Marchandises  
pour toute la Tunisie à prix très réduits  
Assurances Maritimes  
Vente, achat de céréales à la commission

**AU CARNAVAL DE VENISE**  
TUNIS. — Rue d'Italie, 11. — TUNIS  
OUVERTURE DU MAGASIN  
Grand choix de Chemises, parfumerie, cravates, gants, chapeaux, bonnetterie, parapluies et tous articles pour hommes.  
Prix très modérés défiant toute concurrence.

SAISON D'HIVER 1892-1893  
Grands Arrivages de nouveautés, soieries, lainages  
**Au GAGNE-PETIT**  
TUNIS. — 32, rue Al-Djazira. — TUNIS  
AGRANDISSEMENT DES MAGASINS  
**MADAME VEUVE FÉLIX**  
Confections pour Dames, Fillettes, Hommes, Jeunes Gens et Enfants. — Chapellerie. — Chaussures à des prix incroyables de bon marché.

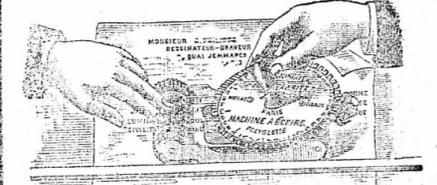
**HYGIÈNE**  
NOUVEAUX APPAREILS INODORES  
à des prix défiant toute concurrence  
**Quincaillerie R. G. de Matteis**  
17, Avenue de France. — TUNIS

ROBINETTERIE EN TOUS GENRES  
**Robinetts anglais à pression, qualité supérieure**  
**RICHES TOILETTES**  
en faïence belle installation

**USINE A VAPEUR**  
BAPTISTIN BRÉMOND  
Avenue de la Marine — TUNIS  
**ATELIER DE MENUISERIE**  
Ébénisterie, Charpente, Moulure et Chambranle  
par nouveau procédé mécanique  
**SCIERIE**  
N.-B. Mes ateliers sont éclairés à la lumière électrique.

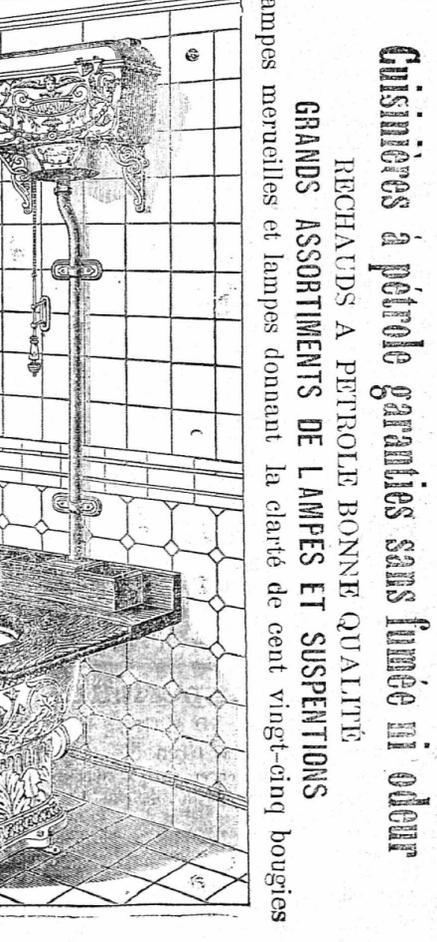
**DOMAINE POTIN**  
VIN ROUGE  
VIN BLANC, EAU-DE-VIE  
S'adresser au dépôt: 7, r. de la Poste

Demandez partout  
**LA RIERE KESSLER**  
hygiénique garantie naturelle  
EXPÉDITION A L'INTÉRIEUR  
Machines à Ecrire  
**Polyglotte, 20 fr.**



**La Miniature, 15 fr.**  
Pour recevoir franco par poste ajouter 60 centimes.  
En vente à la librairie D'AMICO. — TUNIS

**Cuisinières à pétrole garanties sans fumée ni odeur**  
RECHAUDS A PÉTROLE BONNE QUALITÉ  
**GRANDS ASSORTIMENTS DE LAMPES ET SUSPENSIONS**  
Lampes merveilleuses et lampes donnant la clarté de cent vingt-cinq bougies



**GRAND BAZAR TUNISIEN**  
Maison Universelle  
**A. Beaucaïne et Cie, rue Al-Djazira.**  
TUNIS  
ENTRÉE LIBRE PRIX FIXE  
Articles d'éclairage, de ménage et de voyage. — Parfumerie. — Broserie. — Vannerie. — Maroquinerie. — Faïence. — Porcelaines. — Verrerie. — Cristaux. — Mercerie. — Bonnetterie. — Lingerie. — Chaussures. — Confiserie. — Conserves. — Vins et Liqueurs. — Rayon spécial de Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie Christoffle.  
à partir du dimanche 18 décembre 1892  
Grande Exposition et Mise en Vente d'Articles et Jouets pour Etranges  
EXPÉDITIONS DANS L'INTÉRIEUR

**CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE**  
*Société anonyme, capital : 10,000,000*  
**OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ**  
 Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes — Garde de titres. — Reports. — Paiement et escompte de coupons. — Ordres de bourse au comptant et à termes — Dépôts à vue et à échéances fixes. — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

**Grand Bain Maure**  
**KACHECHIN**  
 TUNIS - Rue des Libraires, 30 - TUNIS  
**SI EL HADJ SALAH**  
 Propriétaire  
**Bains de vapeur. — Massage.**

**COMPAGNIE L'AIGLE**  
*Société anonyme d'assurance à primes fixes contre l'incendie*  
 Agent général pour Tunis et la Tunisie : Raymond VALENSI ; Bureaux, rue Al-Djazira, 41. — TUNIS.

**Raymond Valensi**  
 Ingénieur Civil  
 Rue Al-Djazira  
 TUNIS  
 Machines agricoles — charrues — faucheuses — moissonneuses-lieuses — norias — pompes de tous systèmes — machines à manège et à locomobile, etc.  
 Matériel vinicole — foudres, clapets, robinets, pompes à vin, pressoirs, etc.  
 Matériel d'entrepreneur.  
 Matériel d'huileries — moulins à huile — presses — filtres à huiles — machines à vapeur.

**GRANDE**  
**Fabrique d'articles de voyage**  
**A. SALAMA**  
 Tunis. — Rue des Glacières 18.  
**SPECIALITÉ D'EMBALLAGE**  
 POUR  
 Meubles, verreries et articles orientaux. Très bien soigné et garanti sur facture  
 N. B. — La maison fait toutes les réparations d'articles de voyage

**LEÇONS**  
**de Dessin, Peinture à l'Huile**  
 Aquarelle et Porcelaine  
**Madame PATRY**  
 TUNIS. — 4, Rue Al-Djazira. — TUNIS  
 Spécialités de Tapisseries Gobelins  
 Canevas, Portières, Dessins, de Broderies  
 Modes à Façons  
**achat et vente**  
**D'OBJETS MOBILIERS**  
 LITERIE EN LOCATION  
 E. COLLOT  
 32 et 34, rue Al-Djazira. — TUNIS  
 Dépôt au Marché Libre,

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**  
 SOCIÉTÉ ANONYME  
 Capital : Quinze Millions entièrement versés  
 Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande  
 Escompte, Recouvrement, Avances et titres et marchandises, Chèques et lettres de crédit sur tous pays. Encaissements de coupons Ventes, Achat sur garde de titres.  
 Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0. — Emission de bons produisant réts et demi (3 1/2), quatre (4) et quatre et demi (4 1/2).

Demandez partout les produits de la Maison  
**CHER Frères**  
 Liqueurs supérieures  
 raçao Roc triple sec. — Werder  
 y. — Brandy. — Cacao Vanille, etc.  
 La Côte St-André (Isère)

**Ciments supérieurs**  
 THORRAND et C<sup>ie</sup>  
 à Voreppe, près Grenoble (Isère)  
 Spécialité de Travaux en ciment. — Caves en ciment, garanties. — Canalisation de tous diamètres et à fortes pressions. — Dallages. — Fabrication de Carreaux en Ciment comprimé — Chaux hydraulique d'Hamme-el-Lif.  
 Pour les commandes, s'adresser à M. F. THORRAND, représentant, avenue de la Marine, Tunis.

**Grandes Messageries Françaises**  
 DEMANGE & C<sup>ie</sup> Service Quotidien Régulier  
 entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa  
 Service des Dépêches  
 Transport des Voyageurs et de la Messagerie  
 Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi  
 BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce

**Grandes Messageries Françaises**  
 DEMANGE & C<sup>ie</sup> Service Quotidien Régulier  
 entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa  
 Service des Dépêches  
 Transport des Voyageurs et de la Messagerie  
 Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi  
 BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce

M<sup>me</sup> V. CAPELLANO  
**MAISON MEUBLÉE**  
 de 1<sup>er</sup> Ordre  
 Située à Tunis, Avenue de France  
 Vis-à-vis de la Résidence et du Cercle Militaire, à quelques minutes des Gares.  
 CHAMBRES GARNIES  
 Appartements meublés pour familles  
 Entrée, 1, Rue Es-Sadikia.

**FABRIQUE DE CORSETS**  
 2, rue des Tanneurs  
 (près la Gare Italienne)  
 Mme CHEMLA  
 Corsets sur mesure de tous modèles depuis 8 francs en balines  
 Demandez le nouveau modèle *Ceinture Belge*, légereté, souplesse, élégance et solidité, même modèle en confection : cinq francs.

**Grande Epicerie des Colonies**  
 Fondée en 1859, plus ancienne et la mieux assortie  
 TUNIS. — Place de la Bourse.  
**PAUL RIBET**  
 Fournisseur de son Altesse le Bey  
 PRODUITS DE PREMIER CHOIX  
 Huile d'olive extra, le litre.....Fr. 1 50  
 Calissons d'Aix, la livre.....» 3 »  
 Conserves de petits pois, la boîte de 2 kilos.....1 25  
 Chocolat Menier, le 1/2 kilo.....1 50  
 Chocolats d'Aiguebelle, panier blanc, le 1/2 kilo.....1 40  
 Eau minérale naturelle de Janos, la bouteille.....» 80  
 — de Saint-Galmier, la bouteille.....» 45  
 — de Vichy, la bouteille.....» 55  
 Liqueurs de marque et vins fins de toutes qualités  
 Arrivage par tous les courriers de FROMAGE et BEURRE FRAIS  
 CHOUROUTE DE STRASBOURG  
 Saucisses, petit salé de Lorraine, jambon de Bayonne et d'York  
 Beurre de table extra-fin  
 GROS ET DÉTAIL. — DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS  
**MARBRES BRUTS et OUVRÉS**  
 Importation directe des grandes carrières de France, Belgique Grèce et Italie  
**CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS**  
 Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires  
 Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.  
 Vastes Entrepôts : rue d'Italie.  
 N.-B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

SAISON D'HIVER 1892-93  
**A LA VILLE DE PARIS**  
 TUNIS. — 8, rue de l'Église, 8. — TUNIS  
 Grand arrivage de Tissus Soie russe, Velours Laine, Ecossais haute Nouveauté  
 Chapeaux confectionnés  
 L'atelier de Couture, Robes et Confections pour Dames est ouvert, pour la saison d'hiver à partir du 18 octobre, dirigé par une première coupeuse de chez LAFERRIÈRE, de Paris.  
 Tapis, Lingerie, Bonneterie

**AVIS**  
 M. A. Bourrillon expéditeur français, fournisseur des Grands Hôtel réunis de Tunis, a l'honneur d'informer le public, qu'il vient de créer un magasin, Rue de Rome, 4-5, près la gare italienne, où l'on est certain de trouver un immense choix de  
**DATTES DU DJERID**, en colis postaux  
 ainsi que toutes sortes de Fruits et Primeurs provenant de la Tunisie.  
 La maison se charge de faire les expéditions qu'on voudra bien lui confier pour la France et l'étranger, et cela à des prix défiant toute concurrence.

**SOLER, artiste photographe**  
 TUNIS — 1, Rue Al-Djazira, près de la Porte de France — TUNIS  
 Diplôme de médaille d'argent  
 première Exposition internationale de Photographie, Paris 1892  
 Travaux Artistiques, adaptés à toutes les nouveautés photographiques — Exécution rapide et garantie  
 LABORATOIRE et TRAVAUX POUR AMATEURS  
**Vente de Produits et Accessoires**  
 Expédition dans l'intérieur - joli choix de vues et types de la Tunisie

**COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE**  
 Services réguliers et à grande vitesse entre la France et la Tunisie  
 Transport de passagers, de marchandises et de dépêches  
 Départ de Marseille tous les samedis à midi. Départ de Tunis tous les samedis à 5 h. s.  
 Le Vapeur LORRAINE capitaine SOUCHON partira directement pour Marseille samedi 24 décembre 1892, à 4 heures du soir.  
 Prix des passages de la Goulette-Tunis à Marseille  
 1<sup>re</sup> classe, 85 f., 2<sup>me</sup> classe, 60 f. — 3<sup>me</sup> classe, 30 f., avec couchette et nourriture  
 Pont . . . . . 20 francs ; sans nourriture  
 Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à M. J.-B. PEDELUPÉ agent à Tunis rue Es-Sadikia, à la Goulette, quai Charles-Quint.

**Cognac Marie Brizard**  
**GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE**  
 AIMÉ EYRIÈS  
 TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS  
 Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits  
 Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers  
 Maison de gros et de détail

**Messageries Françaises**  
 DEMANGE & C<sup>ie</sup> Service Quotidien Régulier  
 entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa  
 Service des Dépêches  
 Transport des Voyageurs et de la Messagerie  
 Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi  
 BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce

**Sellerie-Bourellerie**  
 FRANÇAISE  
**HENRI BOUIX**  
 Harnais neufs pour voitures de tout modèle ; harnachement de selle anglaise depuis 70 fr. et au-dessous ; lanternes neuves ; articles d'écurie et de pansage en tous genres tels que brosses, étrilles couvertures, onguent Hevid pour pieds de chevaux, cirage, vernis, eau de cuivre, pâte pour selle anglaise, chaînes d'attache et cordages de toute nature. Réparation — Vente et achat de harnais d'occasion.  
**Harnais de Labour**

**Engrais Chimiques**  
 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
 des produits chimiques du Midi  
 Sulfate de fer et sulfate de cuivre  
 Soufre sublime  
 Engrais complet pour la vigne  
 Engrais pour les céréales et le jardinage  
 Dosage garanti  
 Pour renseignements et commandes, s'adresser à M. Patry 4, rue Al Djazira à Tunis.  
 Seul Représentant pour la Tunisie

**"AUX JOCKEYS"**  
 16, RUE AL-DJAZIRA, 16  
**Grande Sellerie Anglaise**  
 R. CARONARO, Propriétaire  
 Spécialité de Harnais de luxe — Réparations en tous genres  
 Prix défiant toute concurrence.

VOULEZ VOUS LA SANTÉ ?  
 ARMÉE ROYALE ITALIENNE  
 Commandement Supérieur des Troupes d'Afrique  
 Massaoua, 28 janvier 1886.  
 MONSIEUR FÉLIX BISLERI, MILAN  
 Rompant la réserve faite par la feuille du 17 septembre, numéro 2658 ce commandant est heureux de vous déclarer que le Directeur du Service sanitaire Militaire et local, major chevalier Guerriero, me rapporte que : le **Fer-China-Bisleri** dont a fait l'expérience, M. le Docteur PETTI, lieutenant-médecin, dans deux compagnies d'infanterie de garnison à Massaoua, a donné les résultats les plus satisfaisants.  
 Le Major Général, signé : GENÉ.

**BOIS DU NORD**  
 SUCCURSALE D'ESSVIK  
 Ouverture des Chantiers, Enclos de la Douane — TUNIS  
**VENTE DE BOIS DU NORD**  
 Madriers, Bastins, Planches et chevrons de toutes dimensions et qualités  
 SPECIALITÉ POUR MENUISIERS  
 Montants de portes, fenêtres et persiennes — Parquet  
 Le tout vendu à des prix défiant toute concurrence.

**MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE**  
 La Banque Tunisienne de Prêts sur gages, propriétaire des Monts-de-Piété de Tunisie, concédés par décrets beylicaux, délivre des bons de caisse dont la valeur est représentée et garantie par les avances sur gages effectués par le Mont-de-Piété de Tunis  
**TAUX DES INTÉRÊTS**  
 Bons à trois mois, 3 0/0 par an ; bons à six mois, 4 0/0 par an ; bons à un an, 5 0/0 par an ; bons à deux ans, 6 0/0 par an.  
 Les intérêts sont payables par trimestre échu.  
 S'adresser à TUNIS à la direction des Monts-de-Piété de la Tunisie, cité Samama.  
 La Caisse est ouverte : de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 h. du soir.

**Absinthe et Liqueurs Supérieures**  
**CUSENIER**  
 J. MALLET, seul agent à Tunis pour la Tunisie et Malte

**Demandez partout**  
**"L'APÉRITIF BELLOT"**  
 ABSINTHE ET AMER CONILH  
**Bellot, distillateur à Tunis**  
 rue Al-Djazira, 46, 48, 50.  
 Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
 Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

**Compagnie générale des**  
**BATEAUX A VAPEUR A HÉLICE DU NORD**  
 SIÈGE SOCIAL : 4, Quai de la Citadelle, à DUNKERQUE  
 AGENCE DE TUNIS  
 SERVICE RÉGULIER  
 Le vapeur français **MARIE** capitaine SAUVAGE attendu de Dunkerque, La Palice et Marseille vers le 22, repartira le 25 du même mois pour Alger, Bordeaux et Du nkerque.  
 Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue de Danemark.  
 L'Agent, A. MODIGLIANI.

**Grands Magasins d'Ameublements**  
 Fratelli Bensasson et C<sup>ie</sup>  
 TUNIS. — Rue la Commission, 12, rue Al-Djazira. — TUNIS  
 Grands Arrivages en Etoffes. — Tentures confectionnées.  
 Passementeries dernières Fantaisies.